



VERSION 1

SEPTEMBRE 2025

PROJET DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION & MÉDICO-TECHNIQUES

2025 — 2029

*Un projet de soins tourné vers
l'humain et la qualité des parcours.*



ON ANNONCE LA COULEUR

« Il n'y a pas de progrès sans solidarité »



UN GRAND MERCI À TOUTES LES ÉQUIPES DE SOINS ET AUX CADRES QUI ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE PROJET DE SOINS D'ÉTABLISSEMENT.

Septembre 2025

Conception, mise en page et impression : Service Communication CHBB

Page 1 (page actuelle), crédit photo : Freepik

Page 2 à 24, crédit photo : Fabien, FabPicture - CHBB.

ÉDITO

OÙ VA-T-ON ?

3

Un projet qui nous rassemble

Le projet de soins que nous portons traduit notre volonté collective d'offrir à chaque patient un accompagnement global, cohérent et respectueux, tout en valorisant les professionnels qui œuvrent chaque jour avec engagement.

Il s'articule autour de trois axes majeurs :

- Renforcer le management et la reconnaissance des équipes : en redonnant du sens à l'encadrement, en développant la culture de la qualité, et en valorisant les compétences individuelles et collectives. L'intégration, la formation, et la collaboration sont les leviers d'une dynamique managériale plus agile et bienveillante.
- Fluidifier le parcours de soins et recentrer les actions autour du patient et de ses aidants : en garantissant le respect des droits, l'écoute, la confidentialité, et en intégrant les usagers dans les processus de soins. La coordination des acteurs, le lien ville-hôpital, et la prévention des risques sont au cœur de cette démarche.
- Favoriser l'épanouissement professionnel : par le soutien aux projets individuels, la formation continue, la recherche en soins, et une attention forte à la qualité de vie au travail. Nous souhaitons permettre à chacun de trouver sa juste place dans une organisation apprenante, ouverte et humaine.

Ce projet est évolutif. Il s'incarne dans des actions concrètes, portées par l'ensemble des équipes, avec l'objectif commun de renforcer la qualité, la sécurité et le sens du soin.

MARIE-PIERRE MILLET

Directrice des soins



SOMMAIRE

Édito	p. 3
I - Introduction	p. 5
II - La méthodologie et dynamique	p. 7
III - Les fondamentaux et les enjeux du projet de soins	p. 8
IV - Les axes et objectifs du projet de soins	p. 11
Annexe :	p. 16
Fiches actions du projet de soins	

CENTRE HOSPITALIER



RÉSIDENTE CASTELMOULY



INTRODUCTION

ON EST PARTI !

🚩 DE L'ART DE RÉPONDRE AUX ATTENTES

Un projet est une démarche dynamique, de progrès et d'innovation qui permet de se projeter méthodologiquement sur la construction d'un futur. Il nécessite d'identifier des objectifs et des actions à entreprendre. Prioritairement, le projet se doit :

- d'améliorer l'existant ;
- de structurer la nouveauté.

Le projet de soins est un outil de formalisation d'axes de développement et d'objectifs de soins sur lesquels porteront les actions de pratiques cliniques et managériales, d'organisation, de formation et de recherche.

Ce projet est la déclinaison paramédicale des orientations stratégiques prévues dans le domaine médical, il s'articule aussi avec les autres projets de l'hôpital notamment le projet qualité, la sécurité des soins et le projet social. Il a aussi ses propres axes de développement et donne du sens à l'action.

Le projet de soins qui représente un des volets du projet d'établissement doit répondre à des enjeux majeurs :

🕒 LES ATTENTES ET LES BESOINS DES USAGERS

Les attentes se modifient, l'utilisateur est au cœur de sa prise en charge et veut se sentir concerné. Il veut comprendre les enjeux liés à sa santé, être co-acteur de sa prise en charge avec l'assurance de la sécurité, de la qualité et de la continuité des soins avant, pendant et après son séjour.

Ces évolutions nécessitent d'apporter des informations exhaustives sur les conditions de séjour, d'associer l'utilisateur aux décisions qui le concernent au cours d'un séjour hospitalier de plus en plus court.

Cela implique de la part des soignants de mobiliser des compétences non seulement techniques mais également relationnelles et éducatives.

La prise en compte de l'expérience patient devient un atout majeur pour les établissements de santé et répond à une attente forte de nos tutelles, des usagers et de leurs représentants.

🕒 LES ATTENTES DES PROFESSIONNELS

L'évolution de l'environnement hospitalier, de plus en plus contraint, avec une production de soins plus importante et une traçabilité des actes exigée, demande un accompagnement individualisé des soignants.

Cela implique d'être dans une démarche de valorisation des professionnels qui :

- personnalise l'accueil afin de favoriser l'intégration, et donc à la fidélisation des agents
- permet de devenir rapidement responsable et autonome dans un climat de sécurité et de confiance,
- donne les moyens d'une compétence accrue par les formations, par la mutualisation des expériences et l'accompagnement dans leur évolution professionnelle...

LES ATTENTES DU TERRITOIRE

L'organisation de l'offre des soins dans un territoire passe obligatoirement par la complémentarité des acteurs. Dans un système de santé contraint, l'efficacité de nos organisations nécessite des collaborations, des conventions entre les différents acteurs de la santé du territoire.

Le travail en collaboration n'est pas une valeur en soi, c'est une démarche commune qui repose sur un socle d'objectifs partagés :

- Travailler en synergie
- Définir les parcours et harmoniser les pratiques au bénéfice du patient,
- Définir les valeurs communes et le rôle de chaque acteur dans les parcours des usagers
- Préserver une démarche éthique pour la qualité du service rendu.

Cette complémentarité des acteurs, l'interdisciplinarité, les interfaces, la mutualisation des ressources sont des enjeux de la qualité des soins qui s'applique également au sein de l'établissement.

La synergie des organisations et du travail de chaque professionnel orienté vers le même objectif : proposer aux usagers de l'hôpital un parcours de soins cohérent et efficient.

VUE DEPUIS LE TOIT TERRASSE DE GAMBETTA



MÉTHODOLOGIE

& ÉLABORATION DU PROJET DE SOINS

Un processus étape par étape !

La méthodologie d'élaboration du projet de soins a reposé sur une démarche participative et un processus de concertation :

- réunions entre la coordonnatrice générale et les CSS coordonnateurs de soins ;
- constitution de groupes de travail pluridisciplinaires ;
- organisation de 2 séminaires autour de 3 axes avec les différents professionnels de santé des 3 établissements
- présentation des axes et orientations du projet de soins au PCME de l'établissement, aux représentants des usagers pour leur donner la possibilité de l'abonder autant que de besoin.
- validation des différentes étapes en Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT).



Le projet de soins a été validé lors de la CSIRMT du 26 septembre 2025. La CSIRMT sera consultée sur la priorisation des actions à mettre en place.

Le principe est que dans chaque pôle, les actions soient mises en place de manière similaire à partir des priorisations définies. Des bilans seront présentés en CSIRMT trimestriellement.

Un comité de pilotage composé des représentants de la coordination générale des soins et les cadres de pôle permettra d'organiser les modalités de mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.

Une dynamique collective autour d'un projet des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques.

LES FONDAMENTAUX

& LES ENJEUX DU PROJET DE SOINS

Un projet de soins au service des usagers pour un parcours coordonné et sécurisé.

L'EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'OFFRE DE SOIN

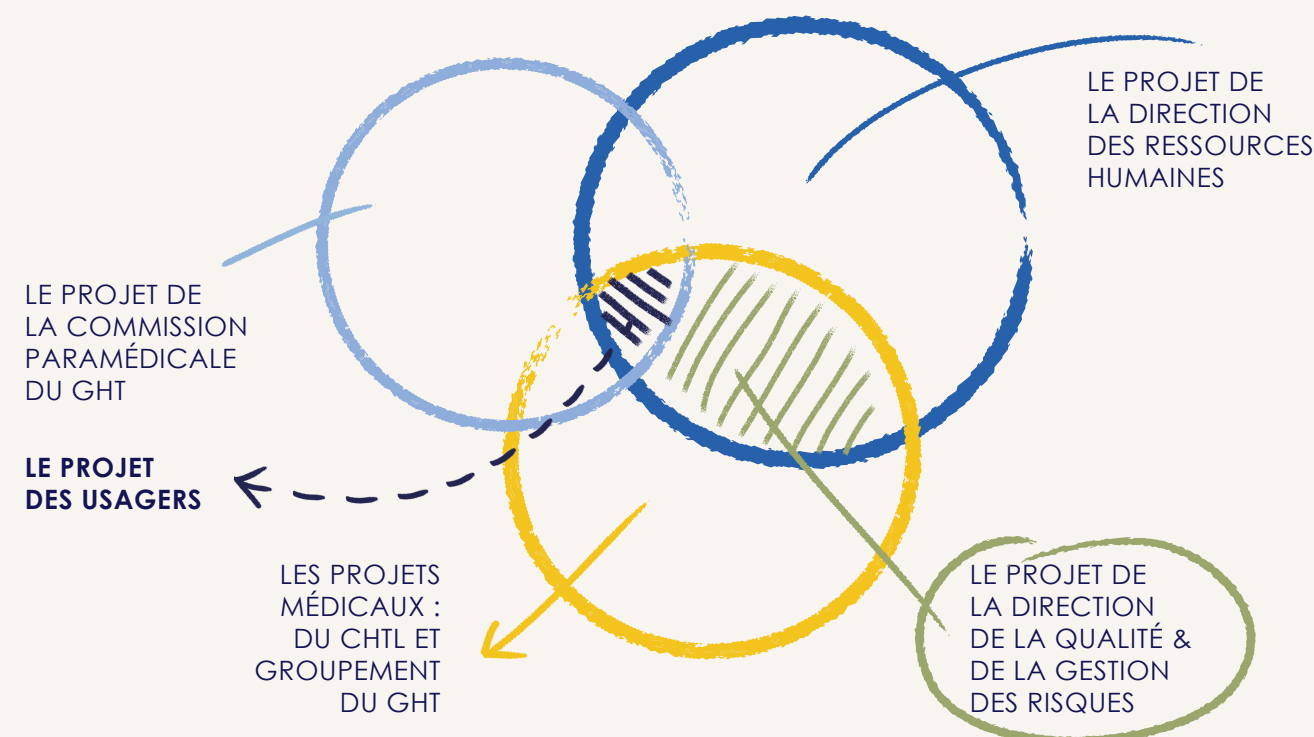
Le projet de soins prend en compte les attentes et les besoins de l'utilisateur du territoire qui se positionne désormais en tant qu'acteur de sa propre prise en charge. Il participe à toutes les étapes de son parcours de santé à l'assurance de la sécurité, de la qualité et de la continuité des soins avant, pendant et après le séjour. Il prend en compte également les évolutions des activités de soins et le développement des coopérations avec l'ensemble des acteurs du territoire. Il organise la collaboration des professionnels de soins, porteur de valeurs communes afin de rendre la prise en charge efficiente et performante dans le respect de chacun. Le projet de soins contribue à l'harmonisation des pratiques.

LA POLITIQUE DES SOINS : VALEURS ET GOUVERNANCE

La politique de soins s'articule autour de valeurs partagées sur des soins professionnalisés, réfléchis et individualisés. Les notions de réactivité, d'efficience, de créativité et de prise en compte des données médico-économiques sous-tendent notre travail du quotidien. Elles encrent une culture commune et donnent du sens à nos actions.

La politique des soins repose sur :

- Un professionnalisme permettant un comportement adapté, empathique : savoir porter de l'intérêt à la personne soignée afin de répondre à ses attentes, ses besoins et cela avec rigueur, dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de traçabilité.
- Le travail en équipe et la notion de pluridisciplinarité et de complémentarité.
- La mutualisation des moyens au niveau des établissements dans un respect des compétences individuelles.
- Une réflexion éthique qui s'articule autour du respect, de la dignité, des droits et de l'accompagnement des personnes.
- Le respect de la confidentialité, de la dignité et de l'équité pour tous les patients.
- Un développement de la qualité managériale mettant en avant une posture participative intuitive renforcée par l'intelligence collective.



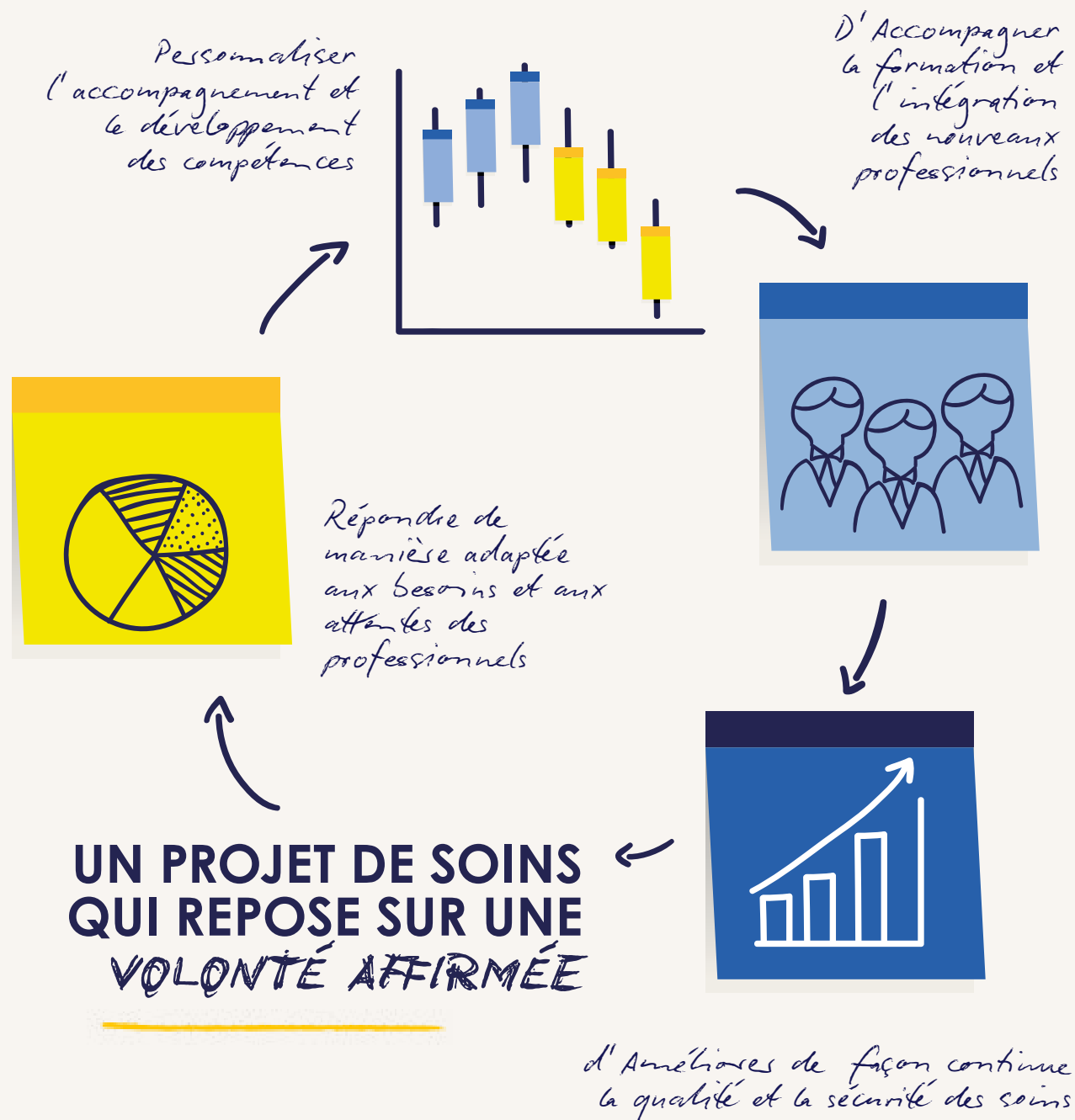
UN PROJET DE SOINS EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS INSTITUTIONNELLES

Le manager favorise l'implication et la participation de l'ensemble des professionnels de santé. Une vision stratégique de pilotage doit être partagée avec les acteurs médicaux. Le manager doit se positionner comme leader au sein de son équipe au travers d'un accompagnement bienveillant.

- Une responsabilisation des acteurs au sein d'un système dans un contexte d'évolution de l'offre, des techniques et des pratiques de soins, avec une recherche systématique de l'efficience, de la sécurité, du développement des démarches de certification et d'évaluation des pratiques professionnelles.
- Un développement de la recherche en soins afin de formaliser les pratiques soignantes, et diffuser les savoirs au bénéfice des patients, leur entourage et permettre à l'exercice professionnel d'évoluer et de progresser.
- L'accompagnement des stagiaires sous forme de tutorat et de pratiques réflexives en collaboration étroite avec IFMS dans le but d'accompagner la professionnalisation et l'implication de ses futurs professionnels.
- Un accompagnement individualisé des parcours professionnels, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour s'adapter en permanence : à l'évolution des activités médicales en lien avec les évolutions technologiques et au projet de la période intermédiaire.
- La prise en compte de l'évolution des métiers et des pratiques soignantes, les protocoles de coopérations etc.

Le projet de soins repose sur les objectifs suivants :

- Développer et moderniser les pratiques et les organisations.
- Restructurer les services, les maquettes
- Déployer une dynamique centrée sur la QVCT
- Faire vivre les travaux et les réflexions des sous commissions au cœur des services.



LES AXES ET OBJECTIFS

DU PROJET DE SOINS

Axe 1 : Le management

**UNE APPROCHE QUI ENCOURAGE :
LA CREATION, L'ADAPTABILITE
ET L'INNOVATION**



📌 DONNER DU SENS

- S'appuyer dans son activité sur la charte managériale et la politique au service du soins.
- Développer les managements innovants : fidélisation et attractivité.
- Communiquer aux professionnels les orientations stratégiques, les projets de l'établissement, les projets de pôles pour les rendre acteurs à travers la tenue régulière de réunions d'informations intra pôles et la mise en place de trames communes pour les nouvelles activités, en collaboration étroite entre l'équipe médicale et l'ensemble des intervenants non médicaux.
- Optimiser et uniformiser les outils professionnels.
- Encourager la collaboration, les idées et les projets. (Espaces de discussion, epp, partage entre cadres...)
- Favoriser la prise de décision : les décisions ne sont pas prises uniquement par les dirigeants mais impliquent tous les professionnels du soin et les patients. (Expérience patient, groupe de travail, ...)
- Donner de l'autonomie qui responsabilise chacun dans l'accomplissement de ses tâches et encourage les prises d'initiatives (réunion de service, management agile ...)
- Favoriser l'expérimentation : erreur apprenante
- Encourager la communication ouverte et transparente pour favoriser les échanges d'informations. (Management intergénérationnel)
- Concevoir et adapter les organisations et la dispensation des soins afin d'assurer la qualité et la sécurité des patients.
- Promouvoir le développement des compétences adaptées à ces nouvelles activités par des temps de formation des professionnels, la formation d'experts/référents, le développement de tutorats.

Axe 2 : Le parcours patient

**OFFRIR UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE ET CONTINUE
POUR DES SOINS FLUIDES ET COHÉRENTS AU SERVICE
DES PATIENTS !**

LE PARCOURS PATIENT, C'EST :



UNE CULTURE QUALITÉ

Largement inspirées et nourries par la politique qualité, les actions proposées traduisent l'engagement que veulent avoir les professionnels dans la mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

- Développer des évaluations des pratiques professionnelles (EPP) par la mise en œuvre d'actions de communication, de sessions de formation .
- Identifier et prévenir les risques liés aux soins et à l'environnement en développant une culture du signalement en cas d'événements indésirables liés aux soins ou de presque événement.
- Adapter les compétences des personnels à l'activité
- Respecter les droits des usagers en promulguant la bientraitance et en favorisant le respect de la dignité, des croyances, des cultures et de la confidentialité : il s'agit de veiller au recueil des directives anticipées et à la désignation de la personne de confiance, de mettre en place des réunions de concertation avec l'entourage des patients, de favoriser une organisation propice au respect de l'intimité et de la confidentialité, et de développer les formations du personnel (bientraitance, secret professionnel, bruit à l'hôpital).

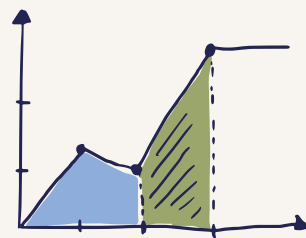
LE PATIENT ACTEUR DE SON PARCOURS DE SOINS

La promotion de la qualité de la prise en charge coordonnée de l'utilisateur s'inscrit dans une démarche de processus de l'accueil jusqu'à la sortie. Cela nécessite de conduire le raisonnement sur la prise en charge du patient dès la consultation, depuis son entrée dans l'institution, durant toutes les étapes (diagnostic et de réalisation des soins) et jusqu'à son départ. Les concertations pluri professionnelles sont nécessaires pour fluidifier le parcours du patient afin de lui garantir un accueil, des conditions de séjour et de sortie personnalisés et adaptés.

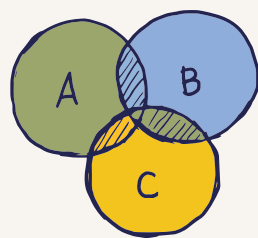
- Permettre au patient d'être co-acteur de son projet de soin et de vie : cela se traduit par un accueil personnalisé du patient et de son entourage.
- Définir et mettre en œuvre des outils nécessaires à la coordination du parcours patient par le développement du travail en équipe pluridisciplinaire, la formalisation des chemins cliniques et l'identification des filières de soins par pathologie .
- Favoriser la collaboration interprofessionnelle par le travail en équipe afin d'optimiser les organisations, permettre aux professionnels de réfléchir ensemble, partager les expertises et construire la meilleure stratégie pour soigner les patients et impliquer les soignants.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
ET L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL :)

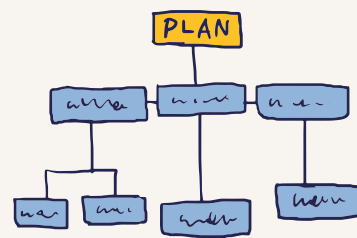
LE PARCOURS PROFESSIONNEL, C'EST :



DONNER DU SENS AUX
PRATIQUES PAR LA
CULTURE QUALITÉ



ACCOMPAGNER LES
PROFESSIONNELS
DANS LEURS PROJETS



PRÉPARER À L'HÔPITAL
DE DEMAIN



FAVORISER L'ATTRAC-
TIVITÉ ET FIDÉLISER LES
PROFESSIONNELS

- Développer la politique de management du cadre de santé : en pratique cela se traduit par la déclinaison du projet de soins dans chaque pôle, l'accompagnement des cadres dans une démarche commune d'évaluation, le développement de l'auto-évaluation (audits internes), l'accompagnement dans la construction d'un projet professionnel, l'optimisation de la gestion des ressources humaines, l'accompagnement du cadre dans sa nouvelle fonction. (Journée d'accueil des nouveaux arrivants et mise en place de briques de formation spécifique :coaching, co-développement...)
- Faciliter l'émergence et accompagner les projets professionnels : ceci implique de repérer et valider les éventuelles coopérations entre professionnels, d'identifier les potentiels et d'optimiser les formations.
- Encourager l'implication des acteurs dans les projets et leur permettre d'être co-auteurs des projets : en pratique cela suppose de structurer des actions de communication en intra et inter pôle.
- Développer la culture recherche soignante ; cet objectif consiste à construire un partenariat avec la Direction de la recherche clinique, à réaliser un accompagnement de terrain afin de promouvoir la démarche et être force de proposition pour les appels à projet. Il s'agit également de constituer un comité recherche spécifique selon une démarche globale interprofessionnelle (personnel médical et non médical), d'organiser des réunions de coordination pluridisciplinaires tout en favorisant la coopération médicale et non médicale dans un souci de complémentarité.
- Harmoniser la politique de tutorat, ce qui passe par la formalisation des livrets d'accueil, la construction d'une démarche tutorat formalisée et systématique, dans le respect des spécificités des unités de soins, ainsi que par le développement des savoirs réflexifs.
- Favoriser la satisfaction des agents au travail : permettre l'expression des agents en organisant des temps d'échanges.

3 AXES DÉCLINÉS EN OBJECTIFS

OPÉRATIONNELS !

... OPÉRATIONNELS ET POUR CHAQUE PÔLE 👍

AXE 1 : LE MANAGEMENT: ADAPTABILITÉ ET INNOVATION	
Objectif 1.1	DEVELOPPER LA COMMUNICATION MANAGERIALE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT
Objectif 1.2	STRUCTURER LA POSITION DE L'ENCADREMENT AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT
Objectif 1.3	VALORISER LES METIERS , RECONNAITRE LE TRAVAIL ET LA PLACE DE CHACUN
Objectif 1.4	RENFORCER L'ATTRACTIVITE AU SEIN DE L' ETABLISSEMENT
AXE 2 : LE PARCOURS PATIENT : CULTURE QUALITÉ ET PATIENT ACTEUR	
Objectif 2.1	RESPECTER LE DROIT DES USAGERS
Objectif 2.2	DONNER UNE PLACE CENTRALE AUX PATIENTS ET AUX AIDANTS
Objectif 2.3	FLUIDIFIER ET COORDONNER LES PARCOURS
Objectif 2.4	IDENTIFIER ET PREVENIR LES RISQUES
Objectif 2.5	POURSUIVRE LE DEVELOPPEMENT DES EVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES(EPP)
AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET L'EPANOUSSEMENT PROFESSIONNEL	
Objectif 3.1	FACILITER L'EMERGENCE DES PROJETS PROFESSIONNELS
Objectif 3.2	ENCOURAGER LA CO CONTRUCTION DES PROJETS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS
Objectif 3.3	DEVELOPPER LA CULTURE DE RECHERCHE EN SOINS
Objectif 3.4	HARMONISER LA POLITIQUE TUTORAT
Objectif 3.5	PARTICIPER AU PLAN D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

16

ANNEXES

AXE 1 : LE MANAGEMENT

ANNEXE 1 / FICHES ACTIONS DU PROJET DE SOINS

OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEURS
Objectif 1.1	- Réinvestir et appliquer la charte de management - Développer la culture qualité et sécurité des soins - Formaliser les réunions de service, organiser des temps de partage - Développer des espaces de discussions et d'analyse de pratique au sein des service. - Création de supports (uniformiser les outils de management)	- Intégrer la charte à l'arrivée des nouveaux cadres - Nombre EI déclaré, EIG analysés, de réunions audit culture qualité ; cafés sans filtre - Calendrier de réunions - Fiches d'émargement (thèmes/ ordre du jour, nombre et fonctions des agents) nombre EPP par pôle - Compte-rendu réunions
Objectif 1.2	- Structurer l'accueil des nouveaux arrivants, - Faire monter en compétence les managers sur du management agile et bienveillant. - Mise en place de bilan activité annuelle - Intégrer les CDS dans les projets - Favoriser les échanges transversaux autour des projets institutionnels lors des réunions cadres et de CSIRMT	- Journée d'intégration / briques de formation. - Une action de formation par an commune pour l'encadrement formation analyse EPP, CODEV - Bilan d'activité par unité - Implication dans les sous com de la CME - Nombre de thematiques initié par les cadres et comptes rendus - Nombre et intitulés des formations en lien avec l'adaptation des compétences
Objectif 1.3	- Former les professionnels aux nouvelles activités /Développer la formation et information e-learning, QR Code... /Impulser l'intérêt pour les projets innovants - Former des référents/experts : (Formations spécifiques, DU, master IPA.....) - Organiser des journées d'immersion avant changement de service <i>Vis ma vie</i> /Faire connaître les nouvelles activités au sein de l'établissement et auprès de nos partenaires	- Nombre agents formés par fonction/métier - Nombre de journées immersion par agent et par pôle /Nombre de communication et de formations
Objectif 1.4	- Développer un partenariat avec IFMS - Participer au job dating - Travailler un outil de repérage des étudiants par l'encadrement - Moderniser les maquettes organisationnelles - Privilégier la QVCT en lien avec le service RH	- Participation des agents MPR neuro /comité éthique/cours dispensés - Planning à l'année, procédure de remplacement. - Nombre d'agents participant aux prestations proposées par institution (ostéopathie, hypnose, journée(s) bien-être)

ANNEXE 1 /

AXE 2 : LE PARCOURS PATIENT

Finalité : Les personnes soignées bénéficient de la part des acteurs de soins d'une démarche, adaptée, efficace dans leur prise en charge

Résultats attendus : Les professionnels de santé s'engagent dans la mise en œuvre du programme d'amélioration continue de la qualité

OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEURS
Objectif 2.1	- Recueillir les directives anticipées (Concevoir un support), personne de confiance... consentement /Développer les méthodes de soins complémentaires /Faire vivre le comité éthique d'établissement et inter établissement /Recueil de la satisfaction des usagers /Réactivité dans la gestion des réclamations et plaintes - Mettre en place des réunions de concertation avec l'entourage des patients - Formaliser une organisation maintenant le respect de l'intimité et confidentialité dans les chambres /lieux d'accueil multi patients /identifier dans chaque unité un espace dédié aux famille - Former le personnel à la bientraitance, secret professionnel, respect de l'intimité, droit des patients et droit et devoir des professionnels - Créer et mettre à disposition des mallettes uniformisées adaptées à différents types d'handicap - Mise en place d'un référent handicap mutualisé sur les hôpitaux	- Audits - Nombre de sollicitation du groupe éthique et les réflexions et actions initiés par le comité éthique - QS - Traitements dans les délais et exhaustivité des traitements - Nombre de réunions effectuées, avec les familles et l'entourage - Schéma architectural - Nombre de professionnels formés - Nombre de mallette déployée /Nombre d'handicap pris en compte - Protocole de fonctionnement
Objectif 2.2	- Développer l'expérience patient /Semaine sécurité intervention dans des groupes de travail - Développer le patient expert - Intégrer les aidants dans le process de prise en charge - Mettre en place les programmes d'éducation thérapeutique validés institutionnellement - Concevoir/adapter les processus d'organisation et de dispensation des soins en lien avec les activités ou les projets à développer	- Nombre de patients concernés - Intégration des patients dans les staffs, les réunions, les formations - Identifier des patients experts /Nombre de projets mis en œuvre - Nombre de projets présenté aux aidants P3I /PPA - Nombre de programmes d'éducation thérapeutique formalisés - Nombre de professionnels formés à l'éducation thérapeutique/de soins /Nombre d'actions d'éducatons développées par pôle et/ou service
Objectif 2.3	- Développer la coordination en intra et extra hospitalière : hôpital jour relais clic/filière gériatrique/ EMER - Formaliser les parcours des filières spécifiques - Organiser les flux patients, optimisation des entrées sorties - Elaboration d'un guide récapitulatif des différents dispositifs existants sur le territoire avec missions et coordonnées - Développer la collaboration avec les associations dans les unités de soins	- Suivre les indicateurs d'activité : HDJ - Délais d'attente SMR médico-sociaux USLD HAD - Nombre de sollicitations sur les dispositifs externes PRADO, DAC... - Nombre associations impliquées /Nombre de sollicitation par service.

AXE 2 (SUITE)

OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEURS
Objectif 2.4	- Améliorer la Qualité du dossier de soins pour déterminer les besoins, et la connaissance du patient en lien avec Les différents logiciels métiers - Elaborer des projets ou programmes de soins personnalisés/patient - Sécuriser les prises en charge sur les éléments de sûreté et de sécurité - Favoriser la mise en application des techniques de manutention afin d'optimiser la sécurité des patients et des agents (prévenir les TMS) - Faire des analyses de causes de dysfonctionnements - Informers les agents - Mettre des actions correctives en place - Identifier les récides - Communiquer les données exploitées par le comité d'analyse des risques, et le bilan des fiches - Elaborer un tableau de bord commun à tous les pôles sur le suivi des EI et des actions correctives - Progresser sur les bonnes pratiques en : - Identitovigilance - Hémo vigilance - Hygiène - Pharmacovigilance - Matériovigilance /Biovigilance - Identifier les situations à risques - Optimiser la gestion des UVIH	- Audit du DS : /Recueil de données /Macro ciblés (Entrée-Intermédiaire-Sortie) /Item spécifique dans l'audit DS - Nombre d'escarres, score Braden, /Douleur ; EVA /Dénutrition IMC-SRNS - Assurer un suivi des professionnels aux formations sécuritaires (incendie, hémo vigilance AFGSU...) : nombre agents formés /Nombre d'exercices et cyber-attaque - Recensement des matériels de manutentions/service et pole /Identifier les référents et formateurs /Nombre de formations et nombre d'agents formés /Suivi des TMS en collaboration avec la médecine du travail - Nombre de fiches EI suivies d'actions correctives /Nombre de réunions sur ces EI, avec compte rendu /Nombre d'événements indésirables récurrents /CREX CASFEID - Nombre et modalité de CR diffusés - Identifier le niveau d'après les indicateurs qualité /Développer des actions correctives pour progresser - Fiches de traçabilité et conformité chariot UVIH /Nombre d'agents formés par le CESU /Nombre d'exercices effectués au sein de chaque service.
Objectif 2.5	Développer la pratique des APP	- Nombre de réunions - Liste des thématiques abordés

ANNEXE 1 /

AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET L'EPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL

OBJECTIF	ACTIONS	INDICATEURS
Objectif 3.1	- Favoriser l'expression des projets professionnels des agents - Accompagner aux nouveaux métiers du soin - Repérer les potentiels , les talents par l'encadrement - Définir les besoins de formation en regard du projet - Structurer un accompagnement (démarches administratives, orientation, ressources à disposition) - Organiser les restitutions de retours de formation	- Nombre de projets recensés lors des entretiens annuels d'évaluation - Nombre de coopérations entre professionnels identifiés /Nombre de fiches de postes - Nombre de projets accompagnés - Nombre de projets menés à terme - Nombre de projets réorientés - Nombre de restitutions/participants
Objectif 3.2	- Développer le partenariat avec les IFMS /Travailler un outil de repérage des étudiants par l'encadrement - Travailler le parcours d'intégration de nouveaux arrivants - Moderniser les maquettes organisationnelles	- Projets partagés (Participer au job dating...) - Projet TOTEM - Nombre de réorganisations - Audit de satisfaction
Objectif 3.3	- Structurer la diffusion des visio-conférences, e-learning... en lien avec nos activités /Présenter les différentes démarches aux agents - Recenser les travaux (DU, TFE, master, écoles des cadres...) et donner une suite	- Taux de participation - Listing des travaux de recherche
Objectif 3.4	- Formaliser des livrets d'accueil dans toutes les unités sur une trame institutionnelle - Mettre en œuvre une démarche tutorat formalisée et systématisée tout en respectant les spécificités des unités en collaboration avec l'IFMS	- Nombre d'étudiants accueillis et livrets distribués - Nombre de tuteurs désignés et formés
Objectif 3.5	- Développer l'organisation des temps de parole individuelle et en équipe pluridisciplinaire, d'échanges au sein des unités - Favoriser l'expression et la communication des professionnels - Activités bien être au travail	- Nombre de réunions de service et de RDV individuels - Audits de satisfaction - Taux de participation

Finalité : accompagner les professionnels dans leurs projets d'évolution : la bonne personne au bon endroit

Résultats attendus : travailler dans une ambiance sereine et porteuse de projets. Être valorisé et impliqué dans la vie institutionnelle pour ses compétences et sa posture professionnelle Trouver le bon équilibre vie personnelle et professionnelle.

PROJET DE SOINS INFIRMIERS, DE RÉÉDUCATION & MÉDICO-TECHNIQUES

2025 — 2029

